

LURE

# Tir à l'arc : concours de sélection pour le championnat de France

La 1ère compagnie de tir à l'arc de Lure, présidée par Benoît Hosatte a organisé les 8 et 9 janvier, un concours sélectif pour le championnat de France en salle qui se déroulera en février à Cholet (Maine-et-Loire) pour les jeunes et en mars, à Vittel pour les adultes.

Le gymnase Brosset a servi d'écrin à la compétition qui a concerné 92 licenciés. Outre le club local, se sont affrontées, en bonne intelligence, des formations venues des Vosges (Vagny) d'Alsace (Colmar, Brunstatt) du Doubs (Arbouans, Arcey, Besançon, Torpes), de Belfort et de Haute-Saône (Vesoul et Corre)

Au menu figuraient 3 départs soit autant de 1/2 journée. Les tirs, à 18 m, avec arcs nus, classiques et à poulie ont concerné les licenciés, des benjamins aux plus anciens et tous

sexes confondus.

Pour se qualifier pour les championnats de France, sont requis, pour chaque compétiteur, la participation à 3 concours minimum et plus s'il en a besoin pour obtenir davantage de points. La moyenne est alors établie et du résultat dépend l'accès ou non aux phases finales.

« Vu le contexte sanitaire actuel, toutes les mesures de précaution ont été prises. Elles s'appliquaient à tous. Ainsi, nous avons demandé aux clubs de venir avec un minimum d'accompagnateurs. Et tous s'y sont pliés de bonne grâce » confiait Benoît Hosatte.

Comme l'ensemble des archers, le jeune belfortain Raphaël, 9 ans et auteur d'une belle performance a suivi à la lettre, le déroulement du concours. Le tout sous la surveillance éclairée d'Alain Moreno, arbitre et responsable de la compétition durant le concours.



Les archers régionaux étaient en lice au gymnase Brosset ce dernier week-end.

Stéphane Frechard, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des sports « a tenu à rendre visite à un club qui mérite davantage la lumière pour son investissement au service du tir à l'arc, une discipline qui a

toute sa place au sein de la commune. » Et d'ajouter : « La municipalité apporte sa pierre à l'édifice en aidant l'association, notamment du point de vue matériel par les prêts du terrain

en plein air et en permanence route de la Saline et pour les compétitions en salle et à l'extérieur, en mettant à disposition le gymnase Brosset et le stade Gérard-Cholley. »